

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18930 - 73ÈME ANNÉE

Présentation du séjour de Pierre Larrourou à La Réunion et sa conférence tenue le jour de l'anniversaire de Paul Vergès

Large rassemblement pour la cause du climat



En présence des partenaires de l'opération, SIDELEC et l'Université de La Réunion ont présenté hier la venue de Pierre Larrourou, co-auteur avec Jean Jouzel, du livre « Pour éviter le chaos climatique et financier ». Le mardi 5 mars, il tiendra une conférence à l'amphi bioclimatique du campus du Moufia sur le thème « Crise climatique, crise financière, quelle solution ? ». Ce 5 mars est également la date anniversaire de la naissance de Paul Vergès, auteur d'une proposition de loi visant à faire de la lutte contre le réchauffement climatique une priorité nationale et qui fut jusqu'à son décès le premier président de l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique.

Hier au siège de SIDELEC Réunion à Sainte-Suzanne, une conférence de presse a présenté la venue dans notre île du 3 au 6 mars de Pierre Larrouturou. Economiste, il est co-auteur avec le climatologue Jean Jouzel d'un ouvrage paru cette année, intitulé « Pour éviter le chaos climatique et financier ». Ce livre fait part d'une proposition pour lutter contre les effets du changement climatique. Les auteurs constatent qu'en 2008, l'Union européenne a injecté 1.000 milliards d'euros pour sauver les banques lors de la crise des subprimes. Pour faire face au changement climatique, ce sont 1.000 milliards qui sont nécessaires. Aussi, Jean Jouzel et Pierre Larrouturou demandent à l'Union européenne de provisionner cette somme pour sauver la planète.

Autour de Maurice Gironcel, président du SIDELEC Réunion, et Jean-Claude Carpanin-Marimoutou et François L'Hermet, représentants l'Université de La Réunion, co-organisatrice de l'événement, les partenaires de cette opération étaient présents : CINOR, Région, Département, et le Cercle des entrepreneurs de La Réunion.

Maurice Gironcel souligne que la venue de Pierre Larrouturou a pour but « d'amplifier une prise de conscience globale et d'apporter notre part à la transition énergétique ». En effet, « le traité de Paris sur le climat est entré en vigueur depuis un peu plus d'un an. Il est opposable à tous, États, collectivités, associations, y compris à La Réunion ».

La crise est déjà là

Le résumé pour les décideurs du rapport du GIEC qui doit être publié en septembre n'est pas rassurant, avec l'annonce d'un réchauffement global et irréversible en 2040 si rien ne change.

Ce rapport souligne que « les pauvres seront les plus affectés en raison du manque de denrées alimentaires ». Plus de 100 millions de personnes pourraient devenir pauvres à cause des effets du ré-

chauffement, sans compter le développement des maladies vectorielles. A cela s'ajoutent les effets sur les mégapoles, 300 millions d'urbains sont concernés par les canicules. Les risques d'inondation seront accrus, et le manque d'eau menace. Maurice Gironcel rappelle qu'au Cap, la sécheresse impose le rationnement de l'eau à 50 litres par jour et par personne. Le quota pourrait diminuer à 25 litres si la situation ne s'améliore pas. À La Réunion, le mauvaise récolte des letchis et les fortes pluies dans le Sud sont là pour rappeler l'impact de la crise climatique. D'autres répercussions pour notre île sont le blanchiment des coraux et l'accélération de l'érosion côtière dans notre île, selon le BRGM.

« La stabilisation du changement climatique est possible à condition d'agir maintenant. Il faut diviser par 4 les émissions de CO2. C'est la question de l'énergie et de sa consommation. Le SIDELEC en prendra toute sa part », conclut Maurice Gironcel, en soulignant que la solution proposée par les auteurs de l'ouvrage vise à créer 5 millions d'emplois. C'est une dimension qui tient beaucoup à cœur à l'ancien dirigeant syndical.

Recherche de solutions

La conférence de presse d'hier a permis d'aborder une question critique. En effet, la proposition des auteurs de « Pour éviter le chaos climatique et financier » est d'aller à l'encontre du modèle dominant puisqu'il s'agit de donner autant de moyens à la protection à la lutte pour le climat qu'aux banques. Cette demande rejoint la revendication portée de longue date par les pays du Sud qui exigent la justice climatique, ce qui suppose que les pollueurs historiques paient leur dû. Les observations démontrent également que le changement climatique est une des conséquences du développement du capitalisme dans le monde.

Sur ce point, Jean-Claude Carpanin Marimoutou rappelle qu'une des missions de l'Université est de

former l'esprit critique des étudiants. Aussi, comme tout autre système économique, le capitalisme fait l'objet d'un enseignement critique. François L'Hermet note qu'un des enjeux est de « montrer à nos étudiants les alternatives, nous étudions le capitalisme, mais aussi le marxisme et le socialisme. Si nous avons proposé à Laurent Blériot de nous rejoindre, c'est pour montrer que des solutions existent déjà à La Réunion. Cela reste des choses possibles. Nous devons être des acteurs de ce développement écologique, énergétique ».

Laurent Blériot met en avant la « responsabilité sociétale des organisations et des entreprises ». Le schéma classique est de dire : une entreprise fait du profit. « Le paradigme change, on voit maintenant l'intégration de l'environnement dans l'entreprise ».

Ceci se base sur trois piliers : économique, social, environnemental. « Quelle est ma responsabilité et comment je peux agir sans attendre que la loi me l'impose ? Cette démarche RSE est la prise en compte du chef d'entreprise qui dit : j'ai ma part de responsabilité ». Ceci amène à aller vers des logiques d'économie circulaire. « Les solutions sont là, pour arriver vers des déchets réutilisables. Ceci permettra de créer de l'emploi. Nous devons aller vers cette solution, nous n'avons pas le choix, nous sommes une île. Des filières restent à construire, cela mettra 20 ans, mais cela se fera ». Cette prise de position converge avec un projet défendu depuis longtemps par le PCR : un grand service d'intérêt public dans l'environnement, qui comprend le développement du recyclage.

M.M.

Edito

Quand des jeunes se prennent en main...

Hier, des jeunes lycéens ont manifesté à Saint-Louis. Ils craignent les conséquences de nouvelles règles qui vont dégrader les conditions d'enseignement. En seconde, ils sont actuellement en moyenne 24 élèves par classe, et ils craignent de passer à 35 par classe. Ils rappellent que le lycée Antoine Roussin accueille principalement des élèves issus de collèges classés REP. Ceci signifie que ces jeunes sont issus d'établissements où les difficultés pour suivre le programme sont établies, ils doivent donc avoir droit à des moyens supplémentaires pour avoir une possibilité de passer dans de bonnes conditions ce filtre que constitue le système éducatif.

À quelques kilomètres de là, d'autres jeunes se sont installés à la mairie annexe de la Ravine des Carbris. Ils demandent un emploi. Ils en ont assez de rester toujours à l'écart et estiment qu'il y a de la place pour eux dans les services municipaux. Les agents de la structure exercent leur droit de retrait et sont soutenus par un syndicat. Ils disent ne pas pouvoir travailler dans des conditions de sécurité satisfaisantes.

Dans ces deux mouvements, des jeunes se prennent en main. Ces actions soulignent la crise qui touche la jeunesse. Il y a d'une part celle qui se bat pour avoir des moyens suffisants pour sortir du système éducatif avec un diplôme qui leur donnera plus de possibilité pour éviter le chômage. Il y a d'autre part celle qui a quitté l'école, qui se retrouve sans emploi et qui accumule les années de chômage sans perspective d'avenir.

Dans les deux cas, ces jeunes se sont organisés par eux-mêmes pour monter des actions afin qu'ils se fassent entendre.

Dans notre île, plus de la moitié des moins de 25 ans sont au chômage. C'est la conséquence d'un système qui leur refuse le respect de leur droit au travail, un droit pourtant inscrit dans la Constitution de la République. Si des mesures ne sont pas prises pour aller vers une remise en cause totale de ce système, ces mouvements de jeunes vont continuer. Même si la nature de leurs actions peut déranger, elle rappelle que face aux injustices du système, des jeunes n'ont rien à perdre. Ce sont toujours ces personnes qui ont été le moteur des changements qui ont amélioré la situation de la population.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Le co-auteur de « Pour éviter le chaos climatique et financier » à La Réunion

Venue de Pierre Larroutourou : déclarations des partenaires du SIDELEC



François L'Hermet, vice-doyen de la Fac de droit et d'économie de l'Université de La Réunion rappelle que « depuis quelques années, nous proposons un master de développement durable afin que de jeunes Réunionnais puissent être des acteurs de cette transition énergétique. Notre objectif est d'insérer nos jeunes dans ce type de manifestation pour qu'ils puissent être acteurs ».

Jean-Claude Carpanin Marimoutou, Université de La Réunion.

Pour la Faculté des lettres et de sciences humaines, la conférence est importante. Tout d'abord sur le plan de la formation. Ensuite, pour le développement d'une conscience critique en phase avec les grands enjeux contemporains. Une telle conférence a pour but de mettre à portée d'un maximum de personnes les résultats des recherches.

Jean-Claude Carpanin Marimoutou rappelle que Jean Jouzel était venu à La Réunion pour tenir une conférence organisée par la MCUR à la Région. Et il souligne que ce 5 mars correspond à l'anniversaire de Paul Vergès, ancien président de l'ONERC.

Laurent Blériot, dirigeant de Bioalgotral et intervenant en master de développement durable rappelle que « 5 extinctions de masse ont déjà eu lieu sur la planète Terre. C'est aujourd'hui la 6e extinction, et pour la première fois, elle est liée à un habitant de la planète ».

Il constate que « sur une île, nous sommes les premiers concernés par ce changement climatique. On a jamais pensé à faire inscrire le climat comme patrimoine de l'UNESCO, or il n'a pas de frontière. Il est temps qu'il y ait une prise de conscience de l'État. Il relève que « Pour éviter le chaos climatique et financier » « est un exemple de travail en commun de mondes qui ne se côtoyaient pas. Un économiste et un climatologue présentent des solutions. 1.000 milliards d'euros injectés dans le système financier sans contrepartie en 2008. Pour sauver la planète, il faudrait mettre sur la table 1.000 milliards de dollars.

Aline Murin Hoarau (Région) explique que la Région contribue à promouvoir des actions pour le res-

pect de l'environnement.

Yvette Ducheman (Département) souligne l'implication de sa collectivité dans la manifestation et revient sur son expérience personnelle : faire son maximum pour aider les générations futures.

Gérald Maillot, président de la CINOR, salue l'exemple de Sainte-Suzanne en matière de production d'électricité à partir des énergies renouvelables.

Jean-Claude Yepke, Club des entrepreneurs souligne que le changement climatique est intérieur à nous, chaque entreprise qui disparaît a un impact sur l'environnement, car les contraintes augmentent sur le territoire.

Le programme de la visite

Co-auteur avec Jean Jouzel du livre « Pour éviter le chaos climatique et financier », Pierre Larroutourou sera dans notre île du 3 au 6 mars à l'invitation du SIDELEC Réunion. À cette occasion, il participera à plusieurs manifestations organisées dans trois communes.

Le 3 mars à 16h30, dédicace du livre à la médiathèque de Sainte-Suzanne.

Le 4 mars, première marche réunionnaise pour le climat à Sainte-Suzanne.

Le 5 mars, conférence débat : crise climatique, crise financière, quelle solution ?

Le 6 mars, à Marla : présentation et inauguration des nouvelles installations électriques par générateurs, grâce au photovoltaïque. Ceci permet un service public de l'électricité pour 13 familles. 316 familles sont concernées au total dans le cirque de Mafate.

La DIECCTE homologue le PSE présenté par les dirigeants de Profilage

36 licenciements autorisés malgré 24 millions d'euros de trésorerie

Malgré la forte mobilisation des syndicats l'an dernier, la loi El-Khomri est entrée en vigueur. Elle facilite considérablement les licenciements. Les travailleurs de Profilage, filiale d'ArcelorMittal, viennent de subir les effets désastreux de cette loi. Malgré une trésorerie de 24 millions d'euros, l'entreprise a été autorisée par la DIECCTE à licencier 36 personnes.



Les travailleurs de Profilage ont dû mener une grève de plus d'une semaine pour obtenir le versement d'indemnités supra-légales.

Mercredi, la DIECCTE a homologué le plan de sauvegarde de l'emploi, PSE, présenté par la direction de Profilage, filiale d'ArcelorMittal à La Réunion. Par cette décision, la DIECCTE considère que les mesures présentées vont permettre la sauvegarde de 50 emplois. Comme Profilage compte aujourd'hui 86 travailleurs, cela signifie que 36 salariés vont perdre leur emploi. La décision de la DIECCTE a été présentée hier au personnel.

Pour la délégation unique du personnel, DUP, la décision de la DIECCTE découle d'une logique mécanique. Ce sont des fonctionnaires qui se sont contentés d'appliquer la loi sans prendre en compte toutes les preuves amenées par les travailleurs pour démontrer qu'une autre issue que les licenciements était possible, dit en substance la DUP.

Conséquence de la loi El-Khomri

En effet, au cours de ces 33 années d'existence, l'entreprise a accumulé une trésorerie de 24 millions d'euros. C'est ce qui ressort du rapport d'un expert du cabinet Marciano mandaté par le Comité d'entreprise. Les dirigeants d'ArcelorMittal Réunion ont utilisé à fond la loi El-Khomri, qui permet à une entreprise de mettre des travailleurs au chômage à la suite de difficultés passagères. La direction de Profilage a mis en avant une baisse du chiffre d'affaires en 2017, ayant entraîné un résultat négatif. Or jusqu'alors, les travailleurs ont permis à cette société d'engranger bénéfices sur bénéfices, au point de constituer une trésorerie qui rapporte chaque année 200.000 euros en intérêts pour ArcelorMittal Réunion. Que la DIECCTE ne prenne pas en compte ses éléments, et autorise le licenciement de 36 personnes dans une île qui bat des records de chômage démontre que ces dernières années, la loi a été réécrite pour les patrons qui veulent faire du profit à tout prix, ce qui veut dire une régression sociale pour les travailleurs.

Cette décision signifie concrètement que la liste des personnes licenciées sera connue fin mars, et les départs de l'entreprise auront lieu fin mai. La DUP rappelle que ces licenciements concerneront notamment l'atelier huisserie qui sera fermé. D'où l'initiative lancée pour reprendre cette activité en SCOP.

Trouver un local pour la SCOP

Depuis le mois de novembre, les travailleurs se sont préparés à cette éventualité. Ils ont mené la lutte pour contraindre ArcelorMittal à verser aux travailleurs licenciés une prime complétant les indemnités légales de licenciement. Décomposée en plusieurs chapitres, cette supra-légale peut permettre à un salarié de toucher jusqu'à 50.000 euros dont un minimum de 15.000 euros sans condition.

Aussi, la DUP souligne que « heureusement nous avons lutté, sinon nous n'aurions rien obtenu ».

Pour les personnes qui font la SCOP, c'est le donc le départ de leur projet. Pendant la mobilisation, les travailleurs envisageant de reprendre l'atelier huisserie ont eu le soutien de la Mairie du Port et de la députée Huguette Bello. Pour sa part, la Région Réunion s'est engagée à soutenir financièrement le projet. Maintenant, le moment est venu de passer à l'action concrète. Dans le protocole de fin de conflit actant les indemnités supra-légales, la direction s'est engagée à céder les machines de l'atelier huisserie à la future SCOP. Il reste maintenant à trouver un local pour installer cette nouvelle entreprise.

M.M.

Billet philosophique**« Au nom de mes pères »**

Ces deux dernières semaines, nous avons cité plusieurs œuvres admirables accomplies par des historiens, penseurs, chercheurs scientifiques, écrivains et poètes réunionnais pour faire vivre la pensée créole et interculturelle réunionnaise, la kiltir nout mémwar istorik et les perspectives à créer pour un avenir libre et responsable de notre peuple. Mais il ne faut pas oublier les chanteurs et musiciens du pays qui ont eux aussi créé des œuvres admirables pour aller dans ce sens !



Davy Sicard le 4 novembre 2011 avec Sudel Fuma lors du baptême de l'École maternelle Éli de Saint-Leu dans le cadre de Lané Éli pour célébrer le 200e anniversaire de la révolte de nos ancêtres esclaves dans la région de Saint-Leu.

Bien sûr, il est impossible de citer ici en quelques lignes tous les artistes musicaux rebelles réunionnais qui depuis de nombreuses générations ont contribué à la prise de conscience par nos compatriotes des atouts de l'identité spécifique réunionnaise à valoriser pour construire un avenir meilleur. C'est pourquoi, même si l'on ne peut pas ne pas penser à ce sujet par exemple à des stars comme Danyèl Waro, Thierry Gauliris, Christine Salem, Maximin Boyer, Gaël Velleyn, etc. (pardon pour les nombreux oublis !), nous allons citer

des extraits d'une œuvre d'un seul artiste : Davy Sicard.

C'est une Réunionnaise amie de la philo qui a attiré notre attention sur le contenu très riche de cette œuvre intitulée "Au nom de mes pères", où l'auteur interpelle avec force le concept de "liberté" pour savoir où il en est aujourd'hui à La Réunion. Il y aura les trois premières strophes, puis des extraits du poème qui fait partie de ce chant magnifique et porte d'un message très important pour notre avenir :

**« Que serais-tu Liberté
Si comme tant d'autres mes pères**

N'avaient osé faire couler
Jusqu'à leur sang pour toi naguère
Et même donné leur vie
Leur âme pour que tu sois
Aujourd'hui tout ce que tu es

Ne serais-tu Liberté
Pas juste en train de me dire
Que toutes ces choses du passé
N'ont plus aucun avenir
Qu'il ne sert plus à présent
À rien de vouloir se battre
Encore au nom de tout ce que tu es

Aurais-tu Liberté
Oublié notre histoire
Aurais-tu Liberté
Donc perdu nos mémoires
Pourrais-tu Liberté
Me regarder dans les yeux
Et me dire qu'il me faut t'oublier

(...) Regarde bien dans les recoins
de notre histoire
Il y a encore des passages qui de-
meurent dans le noir
C'est une honte
Ceux qui y vivent méritent mieux
En les mettant au grand jour tu
leur permettrais de vivre heureux
(...) Allons enfants des colonies,
son jour de gloire est arrivé
Réveillons-nous unissons-nous afin
d'éviter le pire

Un véritable tsunami qui nous jet-
terait dans un bien vague souvenir
Je t'ai vu Liberté marchant la tête
haute

Alors relève la avant qu'elle ne
tombe sous le poids des fautes
Il est temps de redonner un vrai
sens à nos valeurs
A bas toutes les rancœurs c'est une
question d'honneur ».

Voilà donc un message fort que nous transmet Davy Sicard : "au nom de mes pères", kosa nou fé ansanm pou èt fidèl aux combats de nos ancêtres combattants de la liberté é pou libèr nout pèp ?

Roger Orlu

Nos peines

Clémencia Dalleau est partie

C'est avec une profonde tristesse et une grande émotion que nous avons appris, hier, le décès de Clémencia Dalleau, née Képler à l'âge de 93 ans.

Cette mère courage de six enfants, figurait, en effet parmi les militants de la première heure du Parti Communiste Réunionnais au côté duquel elle a lutté toute sa vie durant.

Vente de vignettes, réunions, porte-à-porte, campagnes électorales, défilés, manifestations, elle aura été de tous les combats initiés par le PCR. Son attachement aux valeurs et aux combats de « son » parti ne s'est jamais démentie même au crépuscule de sa longue existence. Son engagement auprès du PCR se

traduisait également par des remplacements occasionnels de sa sœur Marguerite Képler, « nénène » durant plusieurs décennies au sein de la famille Verges.

Le quartier de « La Source » où elle résidait vient ainsi de perdre une de ses figures emblématiques particulièrement appréciée et respectée.

De très nombreux habitants de ce quartier ont en effet répondu présents lors de la célébration de ses obsèques organisées au cimetière de la Commune Prima.

Clémencia sera inhumée au cimetière de La Possession cet après-mi-

di à 15 heures.

« Ma tante était de la génération de Paul Verges. Avec la disparition de militants de cette époque, c'est tout un pan de l'Histoire du PCR et de celle du mouvement revendicatif d'avant-garde qui tombe... », déclare Alain Képler.

A toute sa famille, à ses proches, à tous ceux qui l'ont connue et aimée, « Témoignages » présente ses plus sincères condoléances et rappelle sa fierté d'avoir pu compter sur un soutien aussi actif de notre journal.

Di sak na pou di

In démi-nouvel rout litoral !

In démi-nouvel rout litoral ! Kan moin la tandi sa, moin la pèt à rir. Mé aprè, moin la di, non. Lé tro sérié pou gaskoné. Mi koné lontan, té i di, à nou démi-fransé, sa oui. Lontan ankor, boutik sinoi té ki vann désik par démi-liv, ou in démi-liv la grès, ou ankor in démi-kar lo rom. Si ou té inpé raté, an grandèr, out kamarad pou anmèrdé, té apèl a ou, démi-porsion. Tousala lé vré , mé in démi-nouvel rout litoral, koman banna la fé pou invant sa ? Akoz pa osi astèr apèl Didié Rober,

in démi-prézan d'Rézion ? I soré normal.

Mé parlfèt, i fodra osi, dési lo rout là, ni roul dann in démi-loto ! Bondié Sénir, ryink la Rénon nana d'zafèr komsa. Mé mon kamarad i di à moin, pangar sa boug Sintandré là, la fé in gri-gri pou rann Didié Robèr son moné. Moin mi kroi pa sa. Antouka, ni dékou la, in not léspéfisté la Rénon ! I fodra grav a li dann marb, kom lo lamandman Virapoulé. Mé dann tousa, pètè i f opa alé pli vit ké la misik osi, kom lavé di in

zour, Pir Moroi. Moin lé pa pli fité kin not, mé moin la pa pli koulou, nonpli. Lé riskab i fé in gran larlik, pou casièt à nou kamayang.

Pol

In kozman pou la rout

« Out balo lé mal amaré ! »

Mi koné pa si bonpé rant nou i koné ankor kosa i lé in balo. Dizon sé in sak vako trésé, pètète osi in sak goni, pou mète létshi, sharbon, do ri é d'ot zafèr ankor. I pé di ankor in balo linz pou alé lav la rivyèr. Dann kozman an-o la i parl pa létshi, ni sharbon, ni d'ri biensir. Boudikont dir out balo lé mal amaré sé konmsi i di out kanar lé noir, out afèr lé mal angajé, san parl tout in bann kozman i vé dir out afèr lé pa klèr. I pé dir osi in fiy la fé pak avan karème la ramas in balo é mi pans pa la bézoin in bonpé zésplyasyon pou konprann in n'afèr konmsa. Alé ! mi lèss azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Oté

Libèr nout lang, in poin sé tou !

Kan mi antann i di nout lang kréol ré nyonèz ml'aprè dékaniyé. Kan mi antann désèrtin aprè di i parl moins moins kréol rényoné mi sava dann la zone pyétone sin-dni. Mi mont in foi doppi ti bara ziska la ri d' Pari, mi ardsann in foi épi mi arfé in dézyèm foi lo èm parkour si posib in samdi aprémidi sansa in mèkrédi aprémidi, l'èr bann jenn lé foulé dann ri la.

Kosa mi fé ? Mi ékout pou konète si i koz ankor kréol rényoné sansa si i koz pi. Mi doi dir azot shak foi moin la fé sa moin la antann koz kréol, kréol, kréol rényoné. Dé foi in pti kou d'fransé sansa in grin shimaoré... Pou tir kèl kon klizyon ? Okin konklizyon biensir pars sak mi fé lé pa syantifik ditou. Mé sèl z'afer mi tir sé ké nout kréol rényoné lé bien vivan é li lé bien prézan kan bann jenn rényoné lé anparmi.

Aprés mi kalkil in kou. Mi domann dann mon kèr, moin ké lé pou lo bilinguism si sa sé in n'afer posib. Si lé posib ète biling dann in sosyété la lang kolonyal néna in éstati dominatèr konm li néna. Mi domann amoin si lé posib mète lo dé lang kitans-a-kitans é moin lé blijé pans in l'ékilib konmsa lé pa posib pou trouvé.

Sof si i done lo lang matèrnèl in l'éstati ofisyèl. Ofisyèl sé kosa ? Sé kan la vi piblik i ansèrv lo lang matèrnèl. Ko-ofisyèl sé kosa ? Sé kan la vi piblik i ansèrv lo lang matèrnèl konm i ansèrv lo l'ansien lang ofisyèl (lo fransé par l'fète). Zot i koné gouvèrnman kors la domann in l'éstati ko-ofisyèl pou lo lang Kors mé prézidan la Républik la fé konmsi domann-la i rant par in zorèye épi i sort par l'ot.

Astèr alon koz in pé dsi sak i anpèsh lo bilinguism : si dann zournal i tiliz lo lang ofisyèl kolonyal 99 % d'tan épi d'plas. Si l'ékol lé dann lang-la omoins la plipar d'tan. Si i dman épi i ofèr travaye dann lo lang ofisyèl kolonyal. Si la kultur ofisyèl i ansèrv galman lang-la. Si lo bann télé épi lo bann radyo lé konm mi sort di anlèr la. La pa tro difisil pou tir lo konklizyon lo bilinguism la port lé také dovan li.

Mèm si shant la plipar d'tan dann lo lang matèrnèl-mi vé anparl sak i apèl nout kréasyon kiltirèl. Mèm si la majorité d'moun i koz dann lo lang matèrnèl. Mèm si kan nou lé anparmi ni koz dann lo lang matèrnèl. Konpran amoin bien, nou lé pa dann in sityasyon lo bilinguism, nou lé riskab rès dann in sityasyon diglosik. Diglosik ? Oui sé kan dé lang i viv inn koté l'ot éinn mayé avèk l'ot é ké l'inn néna in l'éstati bien solid, bien armé, bien ofisyèl é l'ot néna in l'éstati d'infèryèr. Sé lo ka zordi ankor rant lo fransé épi lo kréol rényoné.

L'èr la, si ni vé nout lang kréol rényoné néna lo plas i konvien ali é tout lo plas ni vé pou li, nou lé blijé réklam pou nout pèp nout résponsabilité. Avan té i apèl sa l'otonomi mé sof an touléka i pèrmète nout pèp libèr ali, nout l'ékonomi libèr ali, nout kiltir nout lang libèr ali. Lé konmsa é pa otroman.

Justin